L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 27 MAI 1884. 57 mèe Année

Dufour, Bonnet et Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 27 MAI, 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Par le shérif, sur les lieux, le contenu et les installations du magasin et manufacture de tabac situés au No 27 de la rue du Canal.

Par Spear & Escoffier, le contenu de l'entrepôt de M. L. Navra, sis au No 14 rue Bourgogne, lavabos, bouteilles, cages, assiettes, etc.

Par Albert Paul, à la résidence No 54, rue Esplanade, près Chartres, meubles élégants, tapis, miroirs, stores, faïence. Aussi, un magnifique piano droit.

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins.

Le protectionnisme et les travailleurs aux Etats-Unis.

Le système protectionniste, vraiment digne de ce nom et tel que l'entendent les véritables hommes d'Etat, devrait jouir, partout, d'une grande popularité, puisqu'il n'a d'autre but que de soutenir le travail national et de faire prospérer les industries. Il n'en est pas toujours ainsi, pourtant, à cause des préjugés que l'esprit du système répand sur lui dans le monde. De tous les reproches qu'on lui adresse, nous n'en relèverons qu'un, parce que s'il était juste et basé sur les faits; il suffirait, à lui seul, à justifier l'abandon du principe.

On convient bien qu'il soutient les industries; mais au profit des patrons et au détriment des travailleurs. C'est même, à l'heure qu'il est, le grand argument des libre-échangistes, aux Etats-Unis. Il ne se passe pas de jour que nous ne trouvions, dans les journaux du Nord restés fidèles aux principes de l'école de Cobden ou de Manchester, des plaidoyers en faveur des pauvres ouvriers, victimes de la protection. "Voilà bientôt trente ans, disent-ils, que nous sommes soumis à ce régime; est-ce que la condition des classes laborieuses en a été améliorée? Est-ce qu'elles sont plus heureuses et vivent plus largement, aujourd'hui, qu'à cette époque.

En vérité, nous ne concevons pas que l'on s'obstine à poser une pareille question, quand les faits sont là, patents, irréfutables, pour prouver, de la façon la plus évidente, ce que l'on ose perpétuellement et d'assez mauvaise foi, révoquer en doute.

Voici, en effet, des renseignements statistiques qui émanent de l'autorité la plus respectée du pays, en pareille matière—des recensements de 1850 et de 1880. Ils donnent le taux exact des salaires reçus par les ouvriers des principales industries américaines, aux deux époques dont nous venons de parler. Nous les reproduisons sous forme de tableau :

SALAIRES ANNUELS.

Industries.	en 1850.	en 1880.	augmen.
Instr. aratoires	$300	$390	30 p. c.
Chaussures	$205	$386	88 p. c.
Cotonnades	$196	$249	27 p. c.
Tapis	$201	$335	66 p. c.
Cuirs	$249	$413	65 p. c.
Lainages	$159	$298	87 p. c.

Nous puisons, d'un autre côté, les chiffres suivants dans un ouvrage anglais bien connu, et dont les tendances libre-échangistes sont incontestables : D'après le "Dictionnaire des Statistiques de Mulhall", les salaires annuels des ouvriers, dans le Massachusetts, étaient, en 1850, de $245 par tête, contre $360, en 1880. L'augmentation a donc été de 47 pour cent.

Prenons, maintenant, les chiffres des salaires, non plus seulement pour le Massachusetts, mais pour toute la Nouvelle-Angleterre. Le même ouvrage donne une moyenne de $245, en 1850, et de $350, en 1880. Ici encore, l'augmentation est de 43 pour cent.

Enfin, si nous passons aux chiffres généraux, qui embrassent les Etats-Unis entiers, nous trouvons une moyenne annuelle de salaires ne dépassant pas $255, en 1850, et s'élevant à $365, en 1880—augmentation de 43 pour cent, en 30 ans.

Ce n'est pas seulement une question de salaire qui s'agite, au nom des ouvriers, mais autant et plus encore, une question de dignité, de liberté, d'indépendance.

On veut que le travailleur ne soit pas uniquement une machine à produire; on demande qu'il ait du temps devant lui pour s'instruire, pour s'occuper des affaires de l'Etat et de la famille. La réduction des heures de travail est un des grands problèmes de notre époque. Eh bien, consultez les statistiques, depuis les trente années d'existence de notre régime protecteur, vous verrez que la moyenne des heures de travail a baissé de 60 par semaine, en 1850, à 56, en 1880.

A la bonne heure, dira-t-on, mais vous n'avez, jusqu'ici, résolu que la moitié du problème. Que sert à l'ouvrier de recevoir un plus fort salaire, si vous lui imposez, en même temps, de plus fortes dépenses. La belle avance, pour lui, de gagner davantage, comme producteur, si, comme consommateur, il voit augmenter les frais de la vie de chaque jour.

Or, c'est précisément le contraire qui a lieu. Si, obtenant de plus gros salaires, sous le régime protecteur, il n'était pas obligé de payer plus cher les objets de première nécessité, il trouverait là, déjà, un bénéfice qui ne serait pas à dédaigner.

Mais il y a mieux encore. Recevant plus, d'un côté, il donne moins, de l'autre, pour s'assurer le confort de l'existence. Chiffres qui le prouvent. Nous n'allons pas les emprunter à des auteurs qui se font les défenseurs à outrance du tarif; ce sont les professeurs du libre-échange qui nous les fournissent.

Dans le *North American Review*, M. J. L. Laughlin, professeur d'économie politique au Collège d'Harvard, cite les chiffres suivants, qui établissent que les prix des denrées ont baissé, par suite de la concurrence intérieure :

Farine de froment, le baril, $5,29 en 1840; $5,19, en 1860; $4,13, en 1880.

Farine de blé de Turquie, le baril, $3,22, en 1840; $3,57 en 1860; $2,80, en 1880.

Porc (mess), le baril, $14,30, en 1840; $17,98, en 1860; $10,14, en 1880.

Blé, le boisseau, $1,05 en 1840 $1,49 en 1860; $1.25 en 1880.

Maïs, le boisseau, 57 cents, en 1840; 74 cents, en 1860; 54 cents, en 1880.

Charbon [Anthracite] la tonne, $7,14 en 1840; $5,52 en 1860; $4,08, en 1880.

Mélasse (Nouvelle-Orléans), le gallon, 26 cents, en 1840; 48, en 1860; 37 en 1880.

Sucre de Cuba, la livre, 5, en 1840; 8, en 1860; 7, en 1880.

Sucre en pain, 12, en 1840; 9, en 1860; 8, en 1880.

Thé, 67 cents, la livre, en 1840; 25, en 1860; 29, en 1880.

Nous avons reproduit la liste, telle que nous l'avons trouvée. On y remarquera que, presqu'invariablement, les prix haussent, entre 1840 et 1860, c'est-à-dire avant le tarif Morrill, et qu'ils baissent, tous, sans exception, de 1860 à 1880.

En économie politique, les plus puissants arguments sont les chiffres; à vrai dire, il n'y en a pas d'autres. Nous voudrions bien savoir ce que les théoriciens du libre-échange pourraient opposer à ceux que nous venons de citer.

Le professeur Laughlin en arrive à cette conclusion, et il n'était guère possible qu'il en tirât une autre—que les ouvriers jouissent, évidemment, aujourd'hui, de plus d'aisance, de plus de confort, qu'il y a trente ou quarante ans.

Bien des gens, nous le savons, se refusent à attribuer tous ces avantages à la protection. Ils n'ont pas complètement tort. Nous sommes loin, nous-mêmes de regarder le tarif comme une panacée, guérissant tous les maux et produisant tous les biens, mais, sans tomber dans une exagération quelconque à cet égard, on peut affirmer que s'il n'est pas la cause unique de ces progrès, il en est au moins la plus puissante. Il ne sert de rien, par exemple, d'en rejeter, de parti pris, tout l'honneur sur le prodigieux accroissement des moyens de communication, sur les perfectionnements apportés dans les méthodes de production. Sans la protection, qui a permis aux industries de se développer, elles n'eussent jamais trouvé les perfectionnements dont on parle; et, sans le développement des industries, qui lui promettaient d'immenses quantités de fret, la spéculation n'eût jamais jeté tant de capitaux dans la construction des chemins de fer.

Rendons au tarif la justice qu'il mérite: il a fait progresser, il a enrichi le pays. Cela est incontestable. S'il a des défauts, corrigeons-les; des abus, détruisons-les. Mais gardons-nous de le supprimer; ce serait la ruine de l'Union.

La librairie Billard, coin des rues Chartres et Bienville, annonce avoir reçu les journaux illustrés des 19, 26 avril et du 3 mai.

WEST END.—La troupe du théâtre du West End répète très assidûment *La Grande Duchesse*.

On sent que les amours propres sont en jeu; on veut que l'opérette d'Offenbach emprunte une nouvelle jeunesse à ses nouveaux interprètes. Ceux qui ont entendu ces répétitions là, nous affirment qu'elles marchent avec un grand ensemble, et que cette reprise fera événement.

Nous n'en doutons pas, et nous serons fort heureux d'ajouter dans notre compte-rendu, un succès aux succès nombreux déjà obtenus par ceux qui dirigent si habilement le West-End.

Du reste, nous l'avons déjà dit, la direction a cette fois encore dans son jeu un fort atout en la personne de Mlle Dolaro. Cet atout là a gagné bien des parties sur des scènes importantes; on ne saurait être inquiet sur l'issue de celle qu'elle engagera demain soir.

Car c'est demain, sauf contrariété im probable jusqu'ici, qu'auront lieu la reprise de *La Grande Duchesse* et le début de Selina Dolaro.

Nous n'avons pas vu l'original, mais s'il en faut croire le portrait photographié, exposé au Crescent Hall, l'artiste qui nous est arrivée, a, pour gagner tout d'abord les sympathies du public, l'une des meilleures avances: un joli visage; un visage qui explique l'insistance et la soumission du trop ballotté prince Paul, et rend, par contre, invraisemblables les résistances du trop Joseph fusilier Fritz.

La foule sera évidemment considérable; nous engageons donc ceux qui veulent voir de près la débutante à retenir leurs places au bureau de la Compagnie, situé à l'intersection des rues du Canal et Carondelet.

Gâteaux sans œufs.

Dans un petit livre qui vient de sortir des presses de MM. Scribner & Wilford, New York, on trouve de nombreuses recettes, toutes nouvelles, pour faire toute sorte de gâteaux sans œufs, au moyen de la "Royal Baking Powder." Des ménagères expérimentées nous assurent que ce procédé a déjà remplacé les anciennes méthodes dans la cuisine économique, et que les gâteaux sont souvent supérieurs à ceux qui se font avec des œufs, quoiqu'il faille moins de beurre qu'autrefois. L'avantage ne consiste pas seulement dans l'économie; il consiste aussi en ceci qu'on n'a pas le tracas de se procurer des œufs frais et qu'on ne court pas le risque de prendre un gâteau dans lequel on aurait cassé un œuf trop rapproché de la période de l'incubation. En employant la "Royal Baking Powder" on fait invariablement des gâteaux légers, doux et d'un bel aspect. Quand on s'en sert pour les petites pâtisseries passées au gril et qu'on doit consommer chaudes, la préparation est rapide, et les gâteaux sont fondants et délicieux en même temps que parfaitement digestibles. Rien ne saurait se comparer à cette poudre comme levain.

Murray & Lanman's Florida Water

Est supérieure à toutes les autres eaux de toilette. Elle se distille des pétales des fleurs les plus parfumées de la Floride tropicale. Mêlée au bain ou aspirée et appliquée aux tempes, elle communique une vigueur nouvelle et tonifie merveilleusement l'esprit et le corps. Infiniment supérieure à l'eau de cologne. Pour distinguer l'eau véritable des nombreuses contrefaçons, recherchez la "Marque de Fabrique," qui se compose d'une étroite bande blanche avec le fac-simile de la signature de Lanman & Kemp, New-York, seuls propriétaires.

L'expérience faite par M. Cumberland, à Paris, a pleinement réussi. Il s'agissait de trouver une épingle cachée dans le rayon d'un kilomètre autour de l'Hôtel-Continental.

L'assistance était réunie dans un des grands salons du rez-de-chaussée. Après avoir expérimenté sa lucidité sur M. Garnier, de l'Opéra, et sur M. Edmond Tarbé, M. Cumberland a déclaré que les deux sujets étaient également *bons* et a choisi M. Garnier pour cacher l'épingle.

M. Garnier, accompagné du prince de Sagan et du comte de Pourtalès, est parti aussitôt, emportant une épingle en or surmontée d'une perle que Mme la comtesse de Pourtalès avait prêtée.

Après un quart d'heure d'attente, ces messieurs sont revenus dans le salon que M. Cumberland n'a pas quitté. Puis, ce dernier a attaché M. Garnier à l'un de ses poignets, au moyen d'un fil d'archal, dont il tenait l'autre extrémité, et ils se sont dirigés vers la sortie de l'hôtel, suivis de tous les assistants.

Dans la rue, la foule a bien vite grossi le groupe, et, en quelques minutes près de cinq cents personnes suivaient le devin, qui était entré, sans hésiter, dans le jardin des Tuileries.

Marchant toujours avec la plus grande hardiesse, M. Cumberland s'est bientôt arrêté devant un des plus gros arbres du jardin. Il en a tâté l'écorce, et presque aussitôt il en retirait l'épingle au milieu des applaudissements de la foule.

L'éminent Dr. J. J. Caldwell, de Baltimore, Md., dit: "J'ai fait usage du Colden's Liquid Beef Tonic pour une grande débilité et des affections fébriles et nerveuses, et c'est, à mon avis, un des toniques les plus sûrs et les plus nourrissants qui se vendent dans les pharmacies." N'en prenez pas d'autre de votre pharmacien.

Il y a, maintenant, dans tous les Etats de l'Union Américaine, des sortes de bourses pour la vente des produits des industries féminines. Celle d'Indianapolis a vendu, cette année, pour plus de $1500 d'articles.

L'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

SECONDE ASSEMBLÉE AU CONSULAT DE FRANCE.

M. le Vicomte d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République Française à l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans, avait convoqué, pour hier soir, au siège du Consulat, les présidents des organisations françaises, ainsi que les négociants français, à une réunion où devait se faire la lecture du rapport du comité de cinq, chargé par lui, à la dernière séance, d'étudier les moyens d'assurer la participation de la France à cette Exposition.

A sept heures du soir, une nombreuse assemblée remplissait la salle des réunions du consulat.

Nous avons remarqué parmi les assistants :

MM. les docteurs Beugnot, A. W. de Roaldès et Mathieu, MM. Félix Larue, agent des assureurs de Paris et du Havre; F. Tujague, président de l'Union Française; L. Lafargue, de Lobel Mahy, Fr. Lambert, président du comité des 30; Am. Couturié, J. Bichon de Fontenguières, Vte de Brimont, C. Arthès, A. Schreiber, H. Damiens, L. Grand, Hermel de Lagrange, Lombard, avocat du consulat; capitaine Laporte, du *Havre*; capitaine Lepère, expert des assureurs; J. Leblanc, vice-président de la Société Française, B. Seloy, Ehrhart, président de la société Alsacienne-Lorraine; Coutin et J. Dupas.

Après avoir ouvert la séance, M. le Consul-Général a annoncé la lecture du rapport.

Le comité, composé de MM. A. Carrière, Ad. Schreiber, F. Tujague, F. Larue et P. Poutz, en avait confié la rédaction à M. F. Tujague, qui l'a lu devant l'assemblée. Nous le publions ici in extenso :

A M. le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République française à l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans :

Monsieur le Commissaire,

Le comité nommé par vous, à l'effet d'étudier les moyens d'assurer la participation de la France à l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de vous présenter son rapport.

Le vœu unanime et chaleureux de la population louisianaise est que la France soit représentée à cette Exposition. Son absence produirait un profond désappointement.

Ancienne colonie française, cet Etat renferme près de trois cents mille habitants de race gauloise, sur un effectif total de moins d'un million, soit environ un tiers de la population générale.

La Louisiane garde partout l'empreinte de ses premiers colonisateurs; on y retrouve nos traditions, nos mœurs, nos goûts, notre langage. A tous ces titres, ce pays croit avoir droit aux sympathies de la France.

D'ailleurs, en nommant, avant toutes les autres nations européennes, un commissaire à l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans, le gouvernement de la République française a hautement reconnu les titres de la Louisiane à l'affection de l'ancienne mère-patrie.

Nous exprimons le vœu qu'après avoir fait preuve d'un empressement amical envers cet Etat, le gouvernement de la République complète son œuvre, en ménageant au Commissaire qu'il a choisi, les ressources pécuniaires indispensables à l'accomplissement de sa mission. Nous le conjurons, en outre, de faire comprendre à l'industrie française l'utilité de contribuer à cette Exposition, et de lui en faciliter l'accès par tous les moyens dont il dispose.

La coopération du gouvernement des Etats-Unis donne à cette entreprise une portée et des proportions nationales. L'installation de la section officielle a absorbé par moins de cinq à six cent mille dollars. D'autre part, l'allocation de cinq millions de francs récemment consentie par le Congrès, en vue des dépenses générales, élève à plus de dix millions les ressources des organisateurs. Ce budget assure à l'œuvre un caractère exceptionnel de grandeur et de magnificence.

Par les demandes d'espace déjà reçues, on sait, d'ailleurs, que toutes les parties du Nouveau Monde y seront représentées. Le Mexique et les Etats de l'Amérique du Sud y contribueront largement.

Le Mexique affecte aux frais de sa section cinq cents mille francs, qui projette de porter, assure-t-on, au double de cette somme. Sans connaître officiellement les locations de ses voisins, nous savons qu'elles seront libérales.

Des renseignements puisés à bonne source font prévoir, en outre, un concours considérable de visiteurs de tous ces pays, grâce à la proximité de la Nouvelle-Orléans.

Les produits de l'industrie française trouveront donc, dans cette Exposition, un vaste théâtre où ils pourront se déployer à l'aise, sous les yeux de populations peu connues de l'Europe.

Le résultat sera, sans nul doute, d'ouvrir de nouveaux débouchés, à notre commerce national, ou, tout au moins, de développer nos transactions avec des marchés déjà explorés, mais très éloignés de leur base d'approvisionnement.

La Nouvelle-Orléans est, de tous les ports américains, celui qui fait avec la France le plus grand commerce maritime d'exportation. Ce port représente, à lui seul, plus d'un tiers du mouvement général d'affaires entre l'Union américaine et notre pays.

Nous pouvons ajouter que, grâce à sa position et au réseau de voies ferrées dont elle est le foyer de rayonnement, la Métropole louisianaise est visiblement destinée à devenir le point d'échanges et le dépôt du commerce européen avec la Vallée du Mississippi, avec l'opulente et vaste région comprise entre ce fleuve et l'Océan Pacifique, avec le Mexique et les Etats de l'Amérique du Sud.

N'oublions pas, non plus, que le percement de l'isthme de Panama doit ouvrir à ce port des horizons nouveaux. L'œuvre de notre glorieux compatriote, M. Ferdinand de Lesseps, fera de cette ville l'intermédiaire naturel entre les Etats américains du Nord et les pays de l'Est, que l'éloignement a, jusqu'à présent, détournés de ces parages.

De l'avis des hommes d'affaires dont l'opinion fait autorité, le port de la Nouvelle-Orléans sera, dans un avenir prochain, le second centre commercial des Etats-Unis.

Les industriels français auraient donc à regretter d'avoir négligé cette occasion unique de marquer leur place au soleil de ce nouveau foyer d'affaires.

On ne saurait désigner d'une façon précise les articles à exposer. Les peuples du Nouveau-Monde, s'inspirant de la civilisation européenne, ont généralement adopté nos habitudes, et sentent les mêmes besoins que nous, tout en tenant compte des différences climatériques.

Il faudrait, à notre avis, que la fabrication française fut représentée à l'Exposition largement, dans son ensemble, si la chose est possible,—dans tous les cas, avec des proportions et un prestige dignes du génie industriel de la France.

Par les considérations qui précèdent, le comité a l'honneur de proposer les conclusions ci-après énumérées :

L'assemblée, reconnaissant l'exactitude des faits énoncés et la logique des commentaires qui s'y rattachent, déclare adopter le vœu collectif suivant :

1° Que le gouvernement de la République française accorde à M. le Vicomte Paul d'Abzac, consul général, commissaire à l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans, les ressources nécessaires pour remplir sa mission;

2° Que l'industrie et le commerce français soient représentés à cette Exposition, le plus complètement possible; que la nation, elle-même, y figure par un nombreux concours de visiteurs,—nos compatriotes pouvant puiser dans le voyage des notions précieuses sur un pays de grand avenir et nouer des relations avec des populations sympathiques à la France, à ses arts, à ses manufactures;

3° Que les adhésions et les demandes de place soient formulées, par nos fabricants, en temps opportun, c'est-à-dire, sans délai, afin que la France puisse occuper, dans ce tournoi industriel international, le rang et l'espace que réclament le nombre et l'importance de ses produits;

4° Que M. le Commissaire nomme, parmi les résidents de cette ville ou de l'Etat, des Comités consultatifs ayant pour mission de lui faciliter l'accomplissement de sa tâche, en lui fournissant toutes les informations qui paraîtront utiles aux intérêts des exposants.

Le Comité sollicite le vote de l'assemblée sur ces résolutions.

Veuillez agréer, M. le Commissaire, l'assurance de nos respects.

F. TUJAGUE,
Rapporteur.

Cette lecture s'est achevée au milieu des applaudissements de l'assemblée. Le rapport a été adopté à l'unanimité; et, sur motion de Mr. L. Lafargue des remerciements ont été votés au comité.

Mr. le Commissaire a annoncé qu'il avait déjà demandé, pour les exposants français, 50,000 pieds carrés dans l'édifice principal, et 50,000 dans la grande salle des machines. Puis il a levé la séance.

Ce qui résulte clairement de cette séance, c'est, avant tout, la nécessité, pour le gouvernement français, d'accorder à son commissaire un crédit qui lui permette d'accomplir une mission, plus compliquée qu'on ne le pense et qui exige, tout au moins, de grands frais de bureau et de correspondance. Nous espérons que le gouvernement de la République se hâtera de faire droit à la demande, si juste, de la colonie française de la Nouvelle-Orléans.

Pour purifier les vêtements et le linge, désinfectez-les avec le "Glenn's Sulphur Soap."

Les "Pike's Toothache Drops" guérissent les maux de dents en une minute.

Le lendemain des élections municipales, Calino est invité à dîner dans une maison tierce, en compagnie d'un des candidats évincés.

—M. Calino, que je vous présente, dit à celui-ci l'amphytrion.

—Et un des plus chauds partisans de monsieur, ajoute Calino.

—Moi qui croyais que vous ne votiez jamais!

—Comment! je suis sorti hier tout exprès; et avec un bulletin au nom de monsieur.... Parbleu! je l'ai encore dans ma poche!.... Voyez!

Dans une réunion électorale.

Un orateur, soutenant la candidature d'une "vieille barbe" de l'opportunisme :

—Citoyens, ne ferons-nous pas aux cheveux blancs de ce respectable vieillard l'honneur de les placer à notre tête?

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl*, Nouvelle-Ibérie, du 22 mai :

Encore une semaine extrêmement favorable à la pousse des cannes. Les planteurs commencent à espérer qu'ils tireront parti de leurs souches. Il y a des souches qui ont repris et poussent aussi bien que le plant. Tout fait donc prévoir une assez bonne moisson pour cette année. Il y a, pourtant, à craindre que nous ne puissions obtenir qu'une assez belle moyenne. Le maïs est en bonne voie, et le riz, ainsi que le coton, promettent beaucoup. Il y a eu trop de pluies en certaines localités, mais, à tout prendre, la perspective est favorable dans toute l'étendue de l'Etat.

—La canne de l'habitation Point Pleasant, appartenant à M. G. G. Zenor, a été convenablement protégée par les levées. C'est la seule habitation qui soit maintenant à sec.

—M. John A. Tarlton était à la Nouvelle-Orléans, cette semaine. Il y était venu pour les affaires de l'habitation Fairfax, appartenant aux frères Tarlton, paroisse Ste-Marie.

Les deux tiers des récoltes sont sauvées, à l'ouest du Tèche; sur l'autre rive, les terres ont été complètement submergées.

Nous nous sommes plusieurs fois enquis de la perte de cette année, par suite de l'inondation. Nous l'avons portée à un quart de la récolte; nos appréciations n'ont pas, depuis, changé sensiblement. Sur le Tèche et dans toute la région qui s'étend à l'Ouest du Lafourche, la perte a été moindre qu'en 1882, malgré les désastres causés par la crevasse Davis, qui a fait plus de dégâts, à elle seule, que toutes les précédentes. Outre l'immense bassin marécageux qu'elle a rempli, le long du fleuve, elle a inondé la plupart des habitations jusqu'à une distance de 30 à 40 milles. Il en a été ainsi des paroisses Plaquemines, Jefferson, St. Charles, St. Jean Baptiste et St. Jacques. Plus tard, encore, comme l'eau ne pouvait pénétrer dans les terres, avec autant de rapidité qu'elle traversait la crevasse, elle a continué à grossir, jusqu'à ce que bon nombre de propriétés, sur la rive Est du Bayou Lafourche, dans les paroisses Assomption et Lafourche, eussent été sous l'eau.

Ainsi huit paroisses sont victimes de cette crevasse. Nous sommes donc obligé de réduire de 25 pour cent la récolte; la perte sera égale à celle de 1882.

Heureusement, celle du riz, qui est bien plus abondante que par le passé, contrebalancera, jusqu'à un certain point, tous ces dommages.

—Par l'énergie de MM. Bradish Johnson et J. K. Converse, il a été fait, à la Nouvelle-Orléans, un emprunt de $5000, montant suffisant pour permettre à MM. Sewell frères, de commencer leurs travaux de fermeture de la crevasse Davis. On a, généralement, la plus grande confiance dans le procédé de ces messieurs, et d'autres souscriptions, auront lieu prochainement.

Les directeurs des chemins de fer ont peu de confiance dans cette entreprise, et ils ne veulent pas y risquer d'argent; pourtant, la compagnie Morgan a promis de verser $65,000 aussitôt la clôture de la brèche, si, toutefois, elle a lieu, en trente jours. MM. Sewell vont commencer leur œuvre par la partie supérieure de la crevasse, et construire un mur de bois, en forme d'un large V. renversé.

Chaque morceau de bois a un pied de large; il est fortement relié au précédent par une entaille en queue d'aronde. Le passage de l'eau est ainsi complètement coupé, à mesure que le travail avance.

Ces messieurs laissent derrière le barrage un remous qui permet à l'eau d'y accumuler bientôt un dépôt de sable, lequel donne plus de force à la digue. Une fois commencée, une pareille œuvre ne peut être interrompue; il y faut travailler, jour et nuit, jusqu'à ce qu'elle soit complètement achevée. C'est parce que les compagnies de chemins de fer ont interrompu les travaux, du samedi au lundi, qu'elles n'ont pas réussi. MM. Sewell ne commettront pas la même faute; ils réussiront.

L'Etoile d'Ibérie, paroisse Ibérie, du 24 mai :

Jeudi dernier, nous avons reçu, ainsi que notre confrère du Sugar-Bowl, un télégramme de M. David Ker, daté de Toledo, Ohio, mai 22, télégramme par lequel M. Ker annonce, que le succès de l'appareil Taryan est complet et que dans quelques jours, nous recevrons de lui une correspondance explicite à l'égard des particularités et du fonctionnement de l'appareil. Intéressés, comme nous l'avons toujours été, à tout ce qui peut aider notre Etat à sortir de la gêne, nous nous empressons de la traduire et de la publier.

Supposant que, dans quelques années, l'industrie sucrière, simplifiée par cet appareil, se développe entièrement, il devient donc urgent, que la question d'un travail effectif soit au plus vite résolue et, surtout, que des conditions libérales soient offertes aux immigrants, qui, voyant une perspective de bien-être dans une culture qui ne peut que prendre d'immenses proportions, se hâteront de venir s'établir parmi nous. La Presse a rempli son rôle, l'industrie a résolu le problème de la fabrique à bon marché; c'est maintenant, à la Législature, à l'Exécutif et à la société d'immigration à ne pas demeurer en arrière, à accélérer le mouvement d'où dépend l'avenir de l'Etat et l'intérêt du pays tout entier.

—Mardi dernier, 20 mai, à la résidence des parents de la fiancée, a eu lieu, à la Nlle-Ibérie, le mariage de Robert Hill, avec Mlle Marie Keller. Le Rév. père Jaquet officiant.

—Samedi dernier 17 mai, M. J. B. Lawton, notre estimé confrère, éditeur local du "Sugar-Bowl," a conduit à l'autel de l'hymenée Mlle Laure Castia. Le Rév. père Jaquet a prononcé la bénédiction nuptiale.

—Dimanche dernier, est décédé, à la résidence de ses parents, près de la Nlle-Ibérie, Martin Delahoussaye, âgé de quatre ans et demi, fils de Pelletier Delahoussaye et d'Emma Mestayer. Il a été enterré le lendemain, lundi 19 mai, au cimetière Catholique de notre ville. Nous offrons nos condoléances aux parents, que ce malheur a tant affligés.

La *Sentinelle*, Thibodaux, du 24 mai :

Le bayou est, depuis plusieurs jours, stationnaire. Le niveau de l'eau se trouve actuellement de 25 à 30 pouces plus bas que le niveau des hautes eaux. De ce côté-là, les levées ne courent aucun danger et les chemins sont dans un très bon état. Il n'en est malheureusement pas de même derrière les habitations de la rive gauche, depuis le haut de la paroisse jusqu'au Golfe. Toute cette section du pays est sous l'eau qui, au lieu de s'écouler, monte journellement par suite des orages qui viennent journellement alimenter ce grand réservoir. Les planteurs ont fort à faire pour débarrasser leurs champs de l'eau de la pluie et pour les protéger contre l'eau des crevasses.

—Le plant de cannes pousse avec vigueur, et d'après les apparences, il devra donner un très bon résultat. Les souches se montrent mieux qu'on ne l'espérait. Quant au maïs, il pousse avec vigueur et donnera, selon toutes les probabilités, des épis bien fournis.

—Les affaires commerciales n'ont pas été des plus brillantes; les marchands ont, néanmoins, reçu, cette semaine, une grande variété de marchandises pour le printemps et pour l'été.

—Les gens qui aiment les écrevisses peuvent se régaler; il y en a foison dans tous les fossés, dans les canaux et même jusque dans les ruisseaux de la ville. Il n'est besoin ni de ligne ni de carrelet pour les prendre; on les ramasse à pleines mains, enfin, il ne s'agit que de se baisser pour en faire une provision de plusieurs jours.

Les planteurs qui ont des levées de protection à soigner et à entretenir ne seraient pas fâchés, vu les dégâts qu'elles font dans les levées, de les voir toutes détruites. Ils donneraient, croyons-nous, une forte récompense à celui qui se chargerait de cette besogne.

—Parmi les nombreux cas de petite vérole qui se sont déclarés aux environs du Lafourche Crossing, il y a eu deux mortalités pendant la semaine. Les autres malades sont, dit-on, hors de danger. Pour se sauver des terribles effets de cette maladie, ayez recours au vaccin. C'est le seul antidote connu pour prévenir les déplorables catastrophes qui arrivent indubitablement si on n'y a pas recours.

—Le 21 de ce mois, est décédé, à l'âge de 18 mois, Thomas Octave Joseph, fils de J. Louis Aucoin et d'Aglaé Adam. Ses funérailles ont eu lieu le lendemain, à 4 heures de l'après-midi, au cimetière de l'église catholique St Joseph.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St. Tammany, du 24 mai :

Nos jardiniers se plaignent, cette semaine, de trop de pluie.

—Nous apprenons que Norman Parker, le jeune homme qui a été blessé, la semaine dernière, par Shangy Keller, est mort mercredi.

—La lettre du colonel Geo. Mowman, dans une autre colonne, indique qu'il a déjà été pris des mesures pour mettre notre paroisse en communication directe avec le dehors. Covington, la plus importante ville de St. Tammany, n'est pas comprise dans le circuit du téléphone, en tant qu'il s'agit des arrangements actuels, mais on propose d'étendre la ligne jusqu'à notre ville.

Nous ne doutons pas que nos citoyens ne considèrent l'importante question comme elle le mérite et ne s'arrangent de manière à ce que la ligne se prolonge jusqu'à Covington. Cette question a été discutée ici depuis plusieurs années, et, en mai 1880, une compagnie de téléphone a été formée, une souscription a été faite, les actionnaires se sont assemblés et ont élu : MM. J. Cahier, président, J. E. Smith, trésorier, H. J. Smith, secrétaire. A cette époque-là, on parlait de la construction du chemin de fer du Nord Est et on pensait que la voie passerait par ici; on ajourna donc le projet pour voir si la compagnie établirait la ligne.

Depuis lors, on n'a rien fait, et aucun meeting n'a eu lieu. Nous croyons qu'en 1880, il a été souscrit une somme suffisante pour établir une ligne télégraphique de Covington à Pontchatoula, et les anciens souscripteurs verront, sans doute, d'un bon œil, la proposition d'étendre la ligne de téléphone de Mandeville à Covington. La distance n'est que de dix milles, et nous ne croyons pas que le coût arrive à la somme nommée par le colonel Mowman. La vaste importance de l'entreprise devrait amener l'appui de tous nos citoyens.

Nous suggérons au président Cahier l'idée de convoquer, sans retard, une assemblée des anciens souscripteurs.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 24 mai :

Depuis deux semaines, il ne se passe guère de jour qu'il ne pleuve à verse. Sur la rive droite du Bayou, les eaux ont presque regagné tout le terrain qu'elles avaient perdu, tandis que sur la rive gauche, l'inondation causée par les crevasses Davis et Jamison, est arrivée à l'apogée des dégâts qu'elle peut causer. Certains planteurs de cette rive gauche, si longtemps épargnés perdent la moitié de leur récolte; quelques-uns, dans l'intérieur, perdent tout. Ils sont à plaindre.

Dans les champs non inondés, le maïs et la canne poussent bien un peu, assez bien même; mais, l'herbe, qui ne demande point de travail, y pousse mieux encore. En attendant, les travaux étant interrompus, les mulets se reposent, et les travailleurs aussi. Mais le portemonnaie de ces derniers ne se gonfle pas, et c'est là, croyons-nous, le mauvais côté qu'ils trouvent à la chose. Bien d'autres pensent comme eux.

L'Observateur, St. Martinville, paroisse St-Martin, du 24 mai :

Au commencement de la semaine, nous avons eu de fortes pluies qui ont vivifié les récoltes. Jusqu'ici, les planteurs sont enchantés; ils comptent sur de fortes moissons.

Les routes sont dans un meilleur état—ce qui facilite beaucoup la circulation des lourds véhicules destinés au transport du bois de chauffage, qui était devenu si rare au village, dans ces derniers temps.

—Nous accusons réception d'un échantillon de papier manufacturé avec de la bagasse et envoyé par M. Ben Thibodeaux, de la Nlle-Orléans. Le papier semble être d'une bonne qualité et promet beaucoup. Nous reparlerons plus tard de cette industrie, qui est destinée à rendre la culture de la canne très rémunératrice, même si le tarif est abrogé.

Nous publierons, demain, mercredi, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

Le *Courrier des Etats-Unis*, du 24 mai :

La *Liberté* rapporte le langage d'un diplomate qui, dit-elle, connaît admirablement la politique européenne. Voici le commencement de son article :

La France joue en ce moment une partie qui exige beaucoup de tact, de prudence et de habileté. On vous a laissé, et vous avez assumé au sujet de la conférence, la responsabilité tout entière. C'est votre gouvernement qui discute avec le gouvernement britannique les conditions générales auxquelles les grandes puissances devront se réunir. A Berlin, à Vienne, à Rome, à Saint-Pétersbourg, on a adhéré purement et simplement à la demande du cabinet de Saint-James mais en indiquant toutefois qu'il fallait que l'entente se fit au préalable entre Londres et Paris. Vous êtes ainsi devenus les arbitres de la question. L'Europe attend pour constituer son aréopage, que les deux grandes puissances occidentales se soient mises d'accord sur les bases de la délibération.

C'est surtout l'Allemagne, assure-t-on, qui vous a engagés à cette démarche, et a insisté pour mettre ainsi en tête à tête les cabinets de Londres et de Paris. Le conseiller me rend le conseil sing. librement suspect.

Quelque forme courtoise et réservée que vous donniez à vos communications, il est clair qu'elles ne peuvent être agréables à l'Angleterre. Vous tenez sa politique en échec. Vous excitez contre elle les défiances de l'opinion. En un mot vous devenez l'obstacle. C'est un rôle fâcheux, et qui peut créer entre vous et vos voisins d'outre-Manche des susceptibilités et des malentendus.

Quel intérêt a-t-on à vous mettre ainsi en avant!....

Ces observations procèdent, nous voulons le croire, d'un bon sentiment; mais elles reposent sur une erreur, et les appréhensions qu'elles attestent nous semblent exagérées. Nous ne croyons pas que la politique de la France dans la question égyptienne en général, et dans la question de la conférence en particulier, soit le moins du monde inspirée par qui que ce soit, et que "les conseils du conseiller allemand" entrent pour une part quelconque dans son attitude. Sans doute, la France est bien aise d'avoir l'assentiment des autres puissances; mais c'est son inspiration qu'elle suit; c'est l'intérêt de ses nationaux qu'elle a uniquement en vue; c'est son honneur et le souci de son influence légitime qui sont ses seuls mobiles. Quant aux susceptibilités et aux malentendus, sa conduite droite et loyale n'a rien qui puisse les provoquer. Elle ne demande rien qui ne soit de droit strict et dont l'Angleterre puisse prendre ombrage. Quand donc l'interpellateur de la *Liberté* dit : "Vous êtes sollicitée en ce moment par l'Allemagne et par l'Angleterre; vers laquelle devez-vous vous incliner?" il n'y a qu'à répondre: vers aucune. Nous marchons droit devant nous, et notre conduite n'a rien qui doive particulièrement plaire ou déplaire à l'une ou à l'autre.

L'*American Register* répond autrement. Comme la *Liberté*, il montre M. de Bismark faisant de grands efforts pour brouiller la France avec l'Angleterre, et il cherche à prouver que l'intérêt de la France devrait la pousser à s'éloigner de celle-ci, dont la prétendue alliance ne lui a jamais servi et ne lui servira jamais à rien, tandis que le bon vouloir de M. de Bismarck, appuyé sur la ligue des Etats européens qu'a formée l'Allemagne, lui permettrait de trouver une compensation à la perte "de trois petits départements sur le Rhin" dans l'établissement incontesté d'un vaste empire africain embrassant une ligne non interrompue de littoral méditerranéen depuis le canal de Suez jusqu'à Tanger.

Si une telle tentation est jamais entrée dans l'esprit de M. de Bismarck, on peut dire à coup sûr qu'elle n'est faite ni pour séduire ni pour effrayer la France. Elle a des vues qui ne dépendent pas plus de M. de Bismarck que de l'Angleterre. Sa politique sur le littoral, de même que dans les autres parties du continent africain, n'a pas plus besoin de la faveur du premier qu'elle n'a souci des jalousies de la seconde. Elle a le respect des droits de tout le monde, et les intérêts qu'elle poursuit sont trop légitimes et trop modérés pour que personne ait justement à s'en formaliser. Encore une fois, la France n'a pas à s'inspirer de la politique des autres. C'est la sienne qu'elle suit, sans s'en laisser détourner par les séductions ou par les menaces. Elle l'a prouvé récemment, et cela lui a trop bien réussi pour qu'elle abdique à la suggestion de qui que ce soit son initiative et son indépendance.

Décédée à la Nouvelle-Orléans, dimanche, 25 mai 1884, à 2 heures et demie de l'après-midi, Mme GEORGE URQUHART, âgée de 73 ans. Les funérailles ont eu lieu hier lundi.

Décédée à Paris (France), le 21 mai 1884, Madame MADELEINE AZEMIA BYRNE native de la Nlle-Orléans, veuve de feu J. B. Byrne, de cette ville.

Décédée hier soir, à 9 heures, à l'âge de 72 ans, Dame LOUIS PIOGET, Veuve CHAZOT, native de Bergerac, France. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 1/2 heures, de sa dernière résidence, rue St-Philippe, No 27, près Chartres.

De la part de son époux, Louis Pioget, et de son fils Emile Chazot.

Les journaux de Bergerac et de Bordeaux sont priés de reproduire cet avis.

Décédé, hier, à 8 heures du matin, à l'âge de 34 ans, CHARLES CHARBONNET. Les amis et connaissances, ainsi que les membres des diverses sociétés auxquelles il appartenait, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le corps est exposé, au No. 325 rue Ursulines, près Prieur. De la part de son père.

Décédé hier, à 9 heures du matin, à l'âge de 76 ans, DIDIER RICHE, natif de St-Dizier, Département du Haut-Rhin, France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le corps est exposé encoignure St Jean Baptiste et Indépendance.

Décédée hier après-midi, à 2 1/2 heures, sur l'Habitation Orléans, LOUISE TABARY, épouse de JOHN FLATHERS, âgée de 40 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, mardi, à 5 heures très précises, à l'église du Saint Nom de Marie, à Alger, et de là traverseront par le ferry du Second District, au pied de la rue Ste-Anne.

Décédée, hier à 2 heures et 10 minutes de l'après-midi, à l'âge de 8 mois et 10 jours, MARIE RHEA, fille de C. A. LEVIK et de ALIX FARGE. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 5 heures. Le corps est exposé au coin des rues St Antoine et Robertson.

SERVICE FUNÈBRE.

MERCREDI 28 mai, à 7 heures du matin, un service funèbre sera célébré à l'Eglise de Notre Dame du Sacré Cœur, pour le repos de l'âme de VALERE AUGUSTE CROUSEILLES. Les parents et les amis de la famille sont invités à y assister. 27mai—2f

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée, à l'église St-Augustin, à 7 heures précises du matin, vendredi 30 mai 1884, pour le repos de l'âme de feu JEAN LARREU. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister. 25 mai—3f

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre. Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq etc. Portos de Sandeman & Co. Offley, Cramp & Forrester. Champagnes de toutes marques en renom. Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums Geneviève, etc. Vins de Californie de toutes sortes. Vin de St-Vincent véritable etc. etc. etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

AVIS LEGAL.

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature pour voter une loi tendant à amender et à voter à nouveau la 40e subdivision de la section 16 de la loi No 136 de 1880 dans la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Le dit amendement et vote à nouveau devant pourvoir au paiement des frais dûs relativement au témoignage pris sténographiquement dans l'affaire et pour fixer les dépens ainsi que l'enregistrement du dit témoignage.

27 mai—27—3 10 17 24 juin

FESTA DELLO STATUTO.

Tutti i soci delle diverse Società Italiane, come pure tutti i membri componenti la colonia italiana di questa città sono informati che domenica 1 giugno alle 8 P. M. si celebrerà la festa dello Statuto Nazionale con un Banchetto che avrà luogo all' WASHINGTON HOTEL, LAGO PONTCHARTRAIN.

Le carte di ammissione si possono avere dai Presidenti e Segretari delle rispettive Società.

La Commissione
Signori LAMANTIA, TROIS, MAZZOLA, GIORGIA.

25mai—7f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands—No 104 rue du Canal—Nouvelle-Orléans 23 mai 1884.—Le quatrième intérêt dividende trimestriel de deux et demi pour cent sur le capital de cette compagnie sera du et payable le 1er juin prochain.

Le livre de transfert sera fermé à partir du 27 mai courant jusqu'au 1er juin 1884.

G. W. NOTT
Secrétaire.

25 mai—au 1er juin

Consulat de France.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits ci-dessous des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 29 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition :

1—Une exposition universelle .... sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884....

6—Tous les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis.... à nommer des commissions afin d'organiser leurs sections à l'Exposition.

8—Les demandes d'espaces, et tout ce qui regarde cette question, seront traités avec la commission du pays d'où proviennent les objets à exposer.

10—Au premier novembre 1884 ou avant, les commissions étrangères devront présenter au Commissaire Général des plans faisant connaître d'une manière aussi exacte que possible la répartition de l'espace alloué aux sections étrangères. Ils devront aussi présenter la liste des exposants.

15—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droit d'entrée.

18—La classification des objets exposés comprend les groupes suivants:

I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits bruts et manufacturés, métaux, minéraux et bois.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instruction.
IX. Œuvres d'art.
X. Pisciculture.

24—Tout les soins possibles seront pris pour protéger contre tout dégât, les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, feu, pertes ou dommages, quelle que soit la cause ou l'étendue du dommage causé.....

31—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées.... Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes....

32—Toute force motrice dépassant le quantum accordé par la Direction sera fournie et payée selon un tarif officiel....

34—Sont exclus de l'Exposition toutes les substances fulminantes, toutes les substances explosibles, explosives et en général toutes les substances qui peuvent être jugées dangereuses.

38—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, semblerait nuisible au but ou au décorum de l'Exposition.

42—En temps utile le Département des Transports dans connaître les arrangements spéciaux qui auront été pris concernant le transport des articles provenant des pays étrangers. Il fera connaître aussi les règles de douane dont la connaissance intéressera les exposants.

44—Tous les exposants, par le seul fait de participer à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

SAMUEL MULLEN,
Chef des Installations.

Approuvé :
E. A. BURKE,
Directeur Général.

J'ai également l'honneur de porter à la connaissance du public les articles 8 et 17 des Règlements Généraux de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans;

Art. 8—Les Commissaires étrangers, nommés à la requête du Gouvernement des Etats-Unis, sont invités à entrer en correspondance, aussitôt que possible, avec le Directeur Général......

(Ils examineront) toutes les questions concernant (leurs) compatriotes, spécialement les matières ayant rapport à la distribution de l'espace et à la préparation de chaque section nationale dans les édifices. Le Directeur Général ne correspondra donc pas directement avec les exposants étrangers et n'examinera aucune de leurs applications individuelles.

Art. 17—Toutes les applications étrangères pour l'admission, doivent être en accord avec une forme spéciale fournie par le Directeur-Général aux Commissions étrangères...... Des formes imprimées, conformes à ces règlements, seront fournies gratis.........

Approuvé :
E. A. BURKE,
Directeur-Général.
ED. RICHARDSON,
Président.

Nlle-Orléans, le 24 mai 1884.
Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

LA BOISSON QUI ANIME.
Le Thé Glacé
—A—
5cts. - Le Verre - 5cts.
—CHEZ—
ISIDORE DANZIGER,
OU L'ON TROUVE LES MEILLEURS
THÉ ET CAFÉ
(PLEINS D'AROME)
QU'IL Y AIT EN VILLE.
CAFE FLAVORA.
De ma propre composition. Je suis le seul en ville qui ait le droit d'en débiter.
23 mai—1m DMaV

Hôtels, Sources etc.

TRISCONI.
HOTEL WASHINGTON,
MILNEBURG,
Réouvert pour la Saison 1884.

SEUL restaurant de PREMIÈRE CLASSE sur les bords du lac.

La cuisine est sous la direction du fameux chef REMY, connu de tous les amateurs de bonne chère.

M. MIGUEL sera heureux de voir ses anciens clients.

Vins et liqueurs de première qualité et aux prix les plus modérés. Service excellent.

Les bains, n'étant pas affectés par le drainage de la ville, comme ils le sont dans les autres établissements, sont délicieux.

Les trains partent de la ville toutes les demi-heures après 1 h P. M. La voie ferrée a été entièrement remise à neuf.

Les ordres pour repas peuvent être transmis par téléphone, ou laissés à mon établissement, le "Cu tenhouse Exchange", coin Canal et Decatur.

JOHN TRISCONI, Propriétaire.
15 mai—3m

Pension à la Baie St.-Louis.

MME F. S. OGDEN sont prendre quelques pensionnaires à la Baie St-Louis. Maison vaste et très agréable située près de l'Avenue Ulman. Grandes chambres bien aérées. Bonne table.
14 mai—

LAKE PARK HOUSE,
West-End,
Par J. GALATOIRE.

A l'honneur d'annoncer au public en général et à ses amis en particulier qu'il vient d'ouvrir un restaurant sous le susdit nom, où les gourmets seront sûrs de toujours y trouver une cuisine de premier ordre et à des prix très modérés.
9mai—1m—di,mar,jeu

HOTEL DE L'EUROPE
A BILOXI.

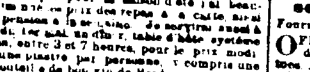

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.
3 mai—4m

RESTAURANT VICTOR,
31..........Rue Bourbon..........31

J'AI l'honneur d'annoncer à mes clients et au public que pour la saison d'été j'ai beaucoup diminué le prix des repas à la carte, ainsi que la pension à la semaine. Je servirai aussi à partir du 1er mai, un dîner, table d'hôte système parisien, entre 3 et 7 heures, pour le prix modique d'une piastre par personne, y compris une demi-bouteille de bon vin de Bordeaux.

Salons somptueux pour repas privés, et chambres à coucher pour voyageurs.
27 avril—1 mois VICTOR BERO.

RESTAURANT PIZZINI,
184 RUE DU CANAL,
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House)
NOUVELLE-ORLEANS.
La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.
MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIÉTAIRES.
Téléphone dans la maison
21 oct—1an

Martin's Hotel et Restaurant
17 University Place, New-York
Maison Française de premier ordre.
EUROPEAN PLAN.
Chambres de $0 75 à $2 par jour.
Déjeuner à la carte. Dîner $1, vin compris.
CAFÉ.
Journaux Louisianais et autres.
J. B. MARTIN Propriétaire.
16fév—3m 3f par sem

Compagnie d'Assurances
—DES—
Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.

Capital comptant ..$1,000,000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIÈRES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales :

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.

T. F. WALKER,
Secrétaire.
30mars—1anPP

THE SOUTHERN Insurance Company
Of New Orleans.
BUREAU: NO. 31 RUE DU CAMP

Capital - - -	$300,000 00
Actif - - - -	$387,948 94

Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de rivière et de marine

Aux taux les plus bas,

alloue l'escompte habituel, et en plus, distribue à la fin de chaque année

La moitié de ses profits

parmi tous ses assurés, actionnaires ou non. Les pertes sont équitablement ajustées, et promptement payées.

ERNEST MILTENBERGER,
Président.
H. GALLY, Vice-Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire. 22fév—6mPP

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857; réorganisée en avril 1882.
Bureau : 138 rue Gravier.
Capital $250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie de Rivière et de Marine.
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON..................Président
LOUIS BARNETT..................Secrétaire
MAURICE STERN..................Vice-Président
13 fév—1an 1-4p

AYER'S Ague Cure

IS WARRANTED to cure all cases of malarial disease, such as Fever and Ague, Intermittent or Chill Fever, Remittent Fever, Dumb Ague, Bilious Fever, and Liver Complaint. In case of failure, after due trial, dealers are authorized, by our circular of July 1st, 1882, to refund the money.

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Sold by all Druggists.

Des Prix Sont des plus bas.

P. POURSINE. JAS. A. VIGNAUD.
POURSINE & VIGNAUD
MARCHANDS DE CAFÉ.
70 RUE GRAVIER.
22 mai—1 mois

GEORGES SOULIE
SCULPTEUR DÉCORATEUR.
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier mâché (carton pierre) plâtre.

Atelier rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 28 de 9 heures à 3 heures.
4mars—1an

AVIS.—Bureau de la Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nlle-Orléans, No 12 rue Carondelet—Nlle-Orléans 17 mai 1884.—Une assemblée générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu dans ses bureaux, Mercredi, 18 juin 1884 de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi pour voter sur les amendements proposés aux articles VI et X de la Charte, relativement au changement du terme d'expiration de l'année fiscale, et à l'élection des Directeurs.

P. M. SCHNEIDAU
Secrétaire.
18mai—1m—Me DV

Pompanos.

VENANT d'être reçus par le Brig ALBERT HALEY. Seront vendus de 25 à 75c pièce. Excellente occasion de manger du Pompano frais. S'adresser à l'étal de
BARTHOLOMEW & CO.
18 mai 7f Au Marché Français.

PHARMACIE FRANÇAISE.
EUGÈNE MAY,
Coin des rues Canal et Chartres,
(ci-devant la chapellerie D'Arcy)

IL est fait une spécialité de l'exécution des prescriptions des médecins. DÉPOT de toutes les EAUX MINÉRALES. Ginger Ale glacé, Mead, Vichy et Soda, avec des sirops de FRUITS PURS faits par moi. 11 mai—1m

JULES A. GAUCHE,
Successeur de John Henderson & Cie,
IMPORTATEUR DE
Vins, Eaux-de-vie, Cordiaux
Whiskies, etc.,
32 RUE TCHOUPITOULAS
Nouvelle-Orléans;
mars 3mDMaJ PP

NATTES NOUVELLES DE CHINE
A BAS PRIX.
A. Brousseau's Son,
23 et 25 rue de Chartres.
Rideaux de Dentelle à $1 50 la paire et au-dessus.
STORES DE FENETRES,
TOILES-CIREES,
TAPIS.
Nouveautés des derniers genres.
20 mars—1an

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de
NATTES DE CHINE
nouvellement importées, d'une finesse extraordinaire et sans couture.
Aussi sur un nouveau stock de
Toiles cirées,
Stores,
Rideaux, etc.
TAPIS!
de toutes qualités à prix réduits.
31 avril—

LEVE & ALDEN, Agents des Voyageurs,
19 rue Camp, NEW ORLEANS.

ON parle les langues françaises, allemande, espagnole, portugaise et italienne. Vente des billets des bateaux à vapeur et chemins de fer partant de New Orleans, Baltimore, New York, Boston et Quebec, pour toutes les villes de l'Europe et aussi de tous les ports de l'Europe pour l'intérieur des Etats-Unis. Ventes des billets aux voyageurs pour l'Ile de Cuba, le Mexique, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud. Achetez vos billets ici, où vous recevrez toute information à désirer. 26fév—3m

C. CAVAROC, C. B. LANUSSE,
Gérant. Secrétaire.
Compagnie de Fabrication de
VIN ROUGE,
De la NOUVELLE-ORLEANS,
72 Rue Conti, Nouvelle-Orléans.
Incorporateurs—MM. A. Carrière et Fils, D. A. Chaffraix, Gilbert H. Green, A. A. Lelong, C. Cavaroc et Fils, Gus. Pitot. 2 avril

Leçons d'Espagnol.

Mlle. R. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, rue Magasins, coin Jackson, No 184.
26mars—

M. DESIR DELPUGET,

PROFESSEUR à la Nlle-Orléans depuis quarante-cinq ans, offre de donner, aux prix les plus modérés, dans les institutions et dans les familles, des leçons de français et de géographie, d'arithmétique et de Calligraphie. S'adresser au No. 15 de la rue Howard, entre Canal et Gasquet.
19 mai 1m

D. MERCIER'S SONS.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs enfants
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
déc—1 an PP D Mar J

PIANOS
—CHEZ—
PHILIP WERLEIN,
135 rue Canal et 18 rue Bourbon,
NOUVELLE-ORLEANS, LE.

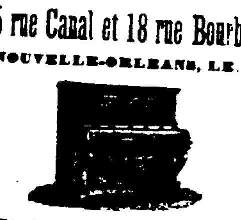

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE LA NLLE-ORLEANS.

DIGNE DE CONFIANCE.

Pianos à Sept Octaves de seconde-main à $125.

Un élégant Piano neuf, pour $200 comptant. Un élégant Piano neuf, prix $250, à $5 par semaine, ou $5 par mois, jusqu'à paiement complet.

Un élégant Piano valant ordinairement $500, neuf, pour $300 comptant.

Un grand assortiment de Pianos et d'Orgues de première classe, à des prix relativement bas. Pianos Chickering, Weber, Mathushek, Hale, Hardman, Werlein, Decker Bros, Behning, Gabler et Schomacker, et Orgues de Mason & Hamlin, Sterling, Bay State, vendus à mon magasin.

Immense étalage des plus magnifiques Pianos du dernier modèle.

Ma garantie accompagne tout instrument vendu par moi et pleine satisfaction est donnée à mes clients.

Instruments en Cuivre et à Cordes, Accordéons, etc., en grande abondance.

Immense stock de Musique en feuilles, comprenant toute la musique nouvelle chansons populaires etc.

On vous donnera dans l'échange tout ce que votre vieux piano vaut.

Mes prix sont des plus bas.

C'est avec plaisir que j'exhibite mon stock. Catalogues envoyés sans charge. Venez vous-même ou écrivez.
17mai—

E. FOUGERA et Cie. New-York

PIANOS
—ET—
ORGUES
—CHEZ—
L. GRUNEWALD,
GRUNEWALD HALL,

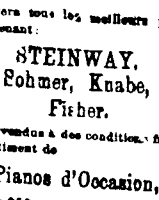

On trouvera tous les meilleurs pianos fabriqués comprenant :

STEINWAY,
Pleyel, Sohmer, Knabe, Behr et Fisher.

PIANOS vendus à des conditions faciles. Un grand assortiment de

Pianos d'Occasion,

à des prix de $50 et au dessus.

MUSIQUE d'Editeurs français, allemands et américains reçue journellement.

Mon stock est le plus vaste et mes prix les plus modiques au Sud. S'adresser à

LOUIS GRUNEWALD,
127 rue du Canal ou 18 rue Baronne
19 avril Nouvelle-Orléans.

H. DAMIENS.
Coin Royale et Toulouse.

CHEMISES FRANÇAISES,
Blanches et Couleurs,
GILETS, flanelles, mérinos et coton.
CALEÇONS toile, flanelle et coton croisé.
Mules Maroquin, Mouchoirs, Cravates, Bretelles, Chaussettes, etc., etc.

PARFUMERIES FINES
de Lubin, Coudray Pinaud J. M. Farina, Guerlain Rigaud et autres.

Articles de Première Communion.
EVENTAILS, LIVRES DE MESSE, GANTS, MOUCHOIRS, AUMONNIERES, ETC., ETC., ETC.

OMBRELLES POUR DAMES
Haute Nouveauté.

Merceries de toutes sortes,
Rubans, Dentelles, Boutons, etc., etc., etc.

ORFÈVRERIE DE CHRISTOFLE
Couverts de table, Couverts à dessert, Cuillères à café, Louches

Grand Assortiment de
MANTEAUX IMPERMÉABLES
pour Hommes, Dames et Enfants.
TOILE CIRÉE pour table,
TOILE CAOUTCHOUC par yard

AVIS AUX RESTAURATEURS!!
Reçu 150,000 cure-dents en plumes.

Voitures d'Enfants, Vélocipèdes, Bicycles, Jouets d'Enfants.
10 mai—au 4 juin

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. C. BOUCHER, Directeur,
104 E. Third street,
Presley Block, St-Paul, Minn.
1avril—

Demande de nourrice.

ON demande immédiatement au No 278 de la rue Royale, une nourrice, pour un enfant de 10 mois.
2 mai—

A VENDRE.,

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille.
29 avril—

A vendre,

UNE propriété située à un demi-mille de Léonville, Lac, sur le côté Ouest du Bayou Tèche, à l'abri de toute inondation, consistant en 225 arpents de terre de première qualité, dont 20 arpents boisés et 70 arpents en culture tout ensemencés en cannes, souches, maïs, fèves et coton, ainsi qu'une maison ayant trois chambres et cuisine attenante, aussi, un grand magasin à fourrage, remise, écurie, poulailler, four à pain, jardin, verger et une trentaine de jeunes pacanniers dont quelques-uns sont en rapport. Toute la terre est entourée par une barrière toute neuve.

Pour de plus amples informations, s'adresser à M. Marius Joubert, No 20 rue de Chartres, N. O.
27 avril—1m D Mar J

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 MAI.—CLASSE No 125
Tirage de 4 heures P. M.

50	39	60	43	49	52	75	55	1	51	19	10

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons notre signature Ce 26 mai 1884—4 heures P. M.

LOUIS E. FLP
J. A. A. ROUSSE,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en échange contre timbres de 5 cents.